



**Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire
Entre Ciel et Terre
vendredi 15 janvier 2016,
salle n°4 de la Maison des Associations**

A 18h40, 25 membres du club sont présents et 10 ont donné pouvoir. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Eric Clavaud-Paul, Stephane Cras et Raymond Delorme du comité directeur sont excusés et ont donné pouvoir.

Nous remercions Mme Christiane Mollar, adjointe chargée de la vie associative pour sa participation. Sont excusés : M Pascal Peller, adjoint chargé des sports et M Cesar Dissac, directeur du service des sports de la Mairie d'Aix-les-Bains et M Regnier, adjoint au Maire de Trévignin.

Le rapport moral et d'activité 2015, Entre Ciel et Terre

1. Les forces vives...

63 licenciés au club plus 10 adhérents licenciés ailleurs, les effectifs ECT continuent de croître avec une accélération sensible des prises de licences cette année (+12). La croissance n'est pas une fin en soi mais c'est bon signe, nos adhérents le restent et le bouche à oreille nous attire de nouveaux pilotes, en recherche d'un club formateur et convivial.

Le bénévolat se porte bien à ECT !

Le bénévolat est un don, qui se fait de plus en plus rare dans notre monde envahi par la logique marchande. Nous nous réjouissons qu'il se porte bien au club.

Au total, ce sont huit journées biplace qui ont été réalisées cette année dans le cadre club. Les biplaceurs ont à chaque fois répondu présents en nombre suffisant et ont su concilier convivialité et efficacité, qu'ils en soient encore remerciés.

Lors de notre compétition Volaix 2015, l'équipe d'organisation dirigée par Philippe a rassemblé une dizaine de responsables de postes et près de 30 bénévoles se sont mobilisés sur les deux journées pour le bon déroulement de cette troisième édition. Yann Martail a assuré une parfaite direction d'épreuve pour profiter pleinement des créneaux météo.

Notre école de club ne fonctionne qu'avec des moniteurs bénévoles. Merci à Philippe, Nico, Yann, Yannick, Robert et Sylvain pour tout ce qu'ils ont mis en place pour accompagner les pilotes du club dans leur progression théorique et pratique et initier les jeunes Envole-toi.

La plus grande récompense des bénévoles est le plaisir d'être ensemble et d'animer la vie du club. Nous tenons à ce que chacun y trouve aussi en contrepartie une reconnaissance : utilisation du matériel club ou remboursement des assurances pour les biplaceurs, T shirts pour la compétition... Le comité directeur a choisi de décerner une récompense symbolique au bénévole le plus méritant de l'année. Une clarine a ainsi été remise à Grand Dom lors de la fête du club pour sa participation à tous les grands événements de l'année. Elle sera remise en jeu chaque année.

Ils se sont illustrés cette année !

Indétrônable, Pierre Flachet remporte la Grolle CFD ECT pour la quatrième année consécutive, avec 509 points pour la 86ème place nationale, Bravo !!! Le club se classe 17ème avec 2791 points, soit une moyenne de 93 points par vol, c'est notre meilleur score mais pas le meilleur classement... la saison a été bonne pour le cross et le niveau monte !

Grâce à une météo favorable, le calendrier des compétitions a été bien rempli cette année et a permis à nos compétiteurs de se faire plaisir. En Elite, Yves Goueslain se classe au 9ème rang national sur l'ensemble de la saison, Fred Zmokly 54ème en circuit Sport, Félicitations à tous.

Ils sont 10 à avoir validé tout ou partie d'un brevet, initial, pilote ou confirmé, en 2015 : Annick Borraz, Marianne Combaz, Laure Dietlin, Arnaud Bougon, Thomas Cuvex, Jean-françois Dietlin, Gaby Gautier, Lucien Gautier, Franck Picard, Mehdi Sahnoun... Julien Gautron a réussi la qualification biplace, Guillaume Deleglise et Olivier Dupin ont suivi la préformation et sont élèves biplaceurs en attendant l'examen. Nous saluons la réussite de tous, l'accompagnement des pilotes dans leur progression est bien une vocation importante du club.

Pour une première participation, ils ont brillamment représenté le club en catégorie groupe de l'icarnaval lors de la 42ème Coupe Icare... Laure Dietlin et ses boys, Thierry Gallat, Gaby Gautier, Christophe Pignon et Jean-François Dietlin, ont fait fumer les méninges des spectateurs avec leur « scrabble volant » et conquis le jury pour une 7ème place !

2. Le terrain de jeu

Nos sites de pratique sont précieux, nous avons la lourde responsabilité de veiller à leur entretien et à leur pérennité. Ils sont aussi le reflet de la dynamique locale du vol libre.

Décoller au Revard !

Le décollage du Revard réaménagé par la CALB continue de ravir les pilotes locaux et de passage, de plus en plus nombreux. La balise du site, qui a tant manqué l'hiver dernier, a été réparée par son concepteur Robert Pré, financée par le CDVL, réinstallée au printemps et co-gérée par nos amis des Zelephs et nous, bel exemple de collaboration entre structures dans un dossier compliqué.

Le projet d'un décollage nord (l'orientation qui nous fait toujours défaut) piétine. Nous avons reçu l'autorisation de la mairie d'Aix-les-Bains d'aménager un déco orienté nord sur une parcelle communale. Une visite sur place avec des responsables de la fédération a permis de délimiter un terrain favorable d'orientation Nord-Ouest mais avec une aérologie différente du Belvédère, juste à côté du décollage privé de G Revil dont la parcelle a été bornée par un géomètre grâce à la mairie. Evidemment, nous préférierions éviter d'implanter deux décollages côte à côte, j'ai donc rencontré Gilles Revil pour lui proposer de s'entendre sur l'ouverture à tous de son décollage, y compris à étudier un rachat de sa parcelle. Toutes les propositions ont été courtoisement rejetées, Gilles Revil tient « à rester chez lui ». L'aménagement d'un nouveau décollage à la Tour de l'Angle Est nécessite la coupe d'arbres qu'un responsable de l'ONF a validée et chiffrée. Le gros du chantier consiste en désouchage et reprofilage du terrain, nous n'avons pas encore les moyens de réaliser ces travaux.

Atterrir à Veniper !

Les travaux d'aménagement de l'aire de parking et de pliage de Veniper ont été achevés par la CALB et la mairie de Trévignin au début du printemps 2015. Nous avons enfin un parking pour se retrouver et co-voiturer pour voler au Revard et une zone de pliage en gravillons qui ne craint pas l'humidité. Nous avons lancé en avril une invitation aux clubs voisins pour une découverte-inauguration ainsi qu'une sensibilisation aux règles d'usage mais la météo a douché nos espoirs le week-end prévu.

Le site est confortable mais il a été victime de son succès. Nous sommes heureux de voir qu'une nouvelle dynamique anime le site. Mais, certains jours d'affluence exceptionnelle, avec une forte activité biplaces des structures locales associée à la fréquentation des pilotes autonomes, le parking s'est retrouvé complètement saturé, des voitures garées le long du chemin des côtes ou du chemin forestier, entraînant une gêne pour la circulation et l'impossibilité d'accès des engins agricoles. De plus, les accompagnants des passagers biplaces ont parfois tendance à tuer le temps en prenant leurs aises dans le champ servant d'atterrissage, sans respecter la propriété privée ni les herbages. L'exploitant de la parcelle, qui avait déjà été échaudé dans le passé par des précédents, s'est logiquement plaint à plusieurs reprises de la gêne occasionnée, en menaçant de dénoncer la convention si le problème persistait. Nous entretenons avec lui les meilleurs rapports et nous sommes engagés à faire passer l'information aux utilisateurs du site pour que sa propriété et son travail soient respectés. Nous avons donc établi un règlement d'usage du site (cf annexe 1) que nous avons affiché sur place et diffusé à l'ensemble des pilotes de la région par le secrétariat de la ligue. Les recommandations aux professionnels n'ont pas toujours été suivies et le problème de surfréquentation s'est reproduit mais la saison s'est terminée tant bien que mal. Rien n'est acquis, la pérennité du site exige en saison une responsabilisation de tous les utilisateurs, notamment des professionnels, pour ne pas en avoir à arriver à une interdiction !

Question sur l'atterro d'Aixam : Un membre du club demande à Mme Mollar où en est le projet de camping sur le terrain de Pugny- Chatenod servant d'atterrissage et s'il est envisageable d'engager des travaux de rénovation du chemin d'accès, qui n'est plus très carrossable. Mme Mollar répond que le projet de camping n'est plus d'actualité et qu'elle va se renseigner sur les possibilités de conduire ces travaux. La réponse sera transmise au club au plus vite par M Dissac.

Voler au Sapenay

Le Comité Départemental de Vol Libre, après avoir réussi à sauvegarder le déco du Sapenay en signant une nouvelle convention et financé des travaux d'aménagement, cherchait un club local dynamique pour son entretien. Parce que nous sommes attachés à ce site historique, à l'aérologie souvent magique, que beaucoup de nos pilotes y ont leurs habitudes, que nous y organisons régulièrement nos journées biplaces, j'ai proposé nos services pour la gestion du site si besoin, en collaboration avec d'autres clubs. Une réunion à ce sujet a décidé d'une gestion partagée entre les différentes structures locales pour renforcer la dynamique du site : Entre Ciel et Terre gère le déco Peillat anciennement moquette, Chautagne Vol Libre le décollage voisin Guichon et Max Cim Hom l'atterrissage. Evidemment, la communication et l'entraide seront de rigueur pour permettre une gestion harmonieuse du site. Il faudrait d'ailleurs leur trouver bientôt une appellation qui facilite l'identification.

La réouverture du site s'est accompagnée d'un changement des accès. Le parking se fait désormais au col et l'ancien cheminement piétonnier par le chalet Peillat a été fermé, seule subsiste à cet endroit une voie d'accès handisport ou delta. Les nouvelles habitudes ont rapidement été prises par les utilisateurs du site.

Des vols biplaces ont été organisés en juin à l'initiative du CDVL pour remercier les propriétaires des parcelles et leur faire découvrir le vol libre. Plusieurs biplaceurs Entre Ciel et Terre étaient présents aux côtés de ceux des autres clubs volontaires pour un après-midi bien sympathique.

Le CDVL a souhaité aussi faire évoluer l'information des pilotes sur la réglementation aérienne du site. Plutôt que de recommander toute l'année les restrictions les plus grandes, deux périodes dans l'année sont désormais distinguées avec des règles différentes (cf annexe 2). Les possibilités de vol de distance depuis le Sapenay s'ouvrent donc, en dehors de la « période des charters neige » au cours de laquelle le site reste extrêmement sensible.

3. Les temps forts de 2015

Les rendez-vous de vols ont été nombreux cette année, grâce à une météo généreuse pendant la saison. De beaux cross de groupe au printemps, des vols rando en bande à l'automne et du vol collectif sur site toute l'année, 2015 fût un bon millésime

sortie Cantal

Le séjour de trois jours dans le Cantal sur un week-end prolongé de mai a rassemblé près de vingt volants et non volants. Encore une organisation impeccable d'Eric. Gîte confortable et bien situé. Un seul jour volable mais les distractions n'ont pas manqué entre les activités sportives, culturelles ou gastronomiques. Et une belle dernière journée pour voler du Puy de la Tourte et du Puy Mary.

Volaix, le retour

Après l'annulation de l'an dernier pour cause météo, nous avons prévu un report cette année pour mettre le maximum de chances de notre côté, nous n'en avons pas eu besoin. Le comité d'organisation dirigé par Philippe a encore une fois fait preuve d'ambition et d'efficacité : 100 pilotes prévus, près de trente bénévoles reconnaissables à leur t-shirt rouge et blanc, un label manifestation eco-responsable... 2 manches en deux jours les 6 et 7 juin, Yann notre DE a exploité à merveille les créneaux météo et composé avec la grosse instabilité et les développements nuageux pour des courses au but spectaculaires, la première depuis le Revard, la seconde depuis Verel. Repas convivial à Marlice, notre QG, avec tombola généreuse le samedi soir. Les compétiteurs, les bénévoles et les organisateurs ont été ravis.

10 ans !!!

Le club a été créé en 2005 par six passionnés sous la présidence de Benoit Jacrot et fêtait donc ses 10 ans à la mi septembre. L'occasion était belle de faire une fête exceptionnelle. Côté vol, nous avons programmé d'atterrir sur l'hippodrome pour un challenge de précision le samedi et pour apporter par les airs le ballon du match d'ouverture de la saison du Rugby Club d'Aix le dimanche. Grâce aux contacts de JC Bourdel et au dossier monté par Nicolas Di Bernardo, nous avons obtenu toutes les autorisations de la DSAC nécessaires pour cette manifestation... mais hélas, le vent de sud soutenu du week-end ne nous a pas permis de respecter le programme. Après un briefing d'annulation à l'hippodrome samedi matin, nous avons pu malgré tout voler en début d'après-midi au Sapenay et réaliser notre challenge de précision d'atterrissage. Côté « sol », nous avons invité tous les adhérents et leur conjoint à un repas dansant dans la salle Ste Bernadette avec remise des récompenses du jour et de l'année. Eric à la batterie de cuisine pour le couscous, Philippe à la guitare, DJ Pierre ou Stéphane à la sono... tout l'orchestre a été bien apprécié.

les actions de l'école de club

voir Philippe

Le volet d'initiation de notre projet Envole toi s'enrichit cette année d'un autre dispositif, lancé et animé par Nicola, auprès des jeunes de La Ribambelle du Montcel.

Les journées biplaces

La première journée biplace a permis de réaliser une quinzaine de baptêmes de proches des adhérents. La moitié de la participation des passagers était destinée à aider les victimes du séisme au Népal. 250 euros ont ainsi été collectés auxquels se sont ajoutés 190 euros de dons de membres du club, versés à l'association Karmaflights, un programme népalais de la Fondation Cloudbase.

Trois journées de vols biplaces ont été réalisées dans le cadre de notre action éducative Envole-toi pour faire découvrir le parapente à des jeunes en difficultés sociales. Deux jeunes des Apprentis D'auteuil ont ainsi pu participer à l'icarnal de la 42ème Coupe Icare, préparer leurs déguisements de Super Mario et 101 Dalmatiens et s'envoler de la moquette de Saint Hilaire devant

un public nombreux. Un remerciement particulier à Fred qui a accepté de remplacer au pied levé Robert, mal remis d'une chute... de piscine.

Après une soirée de présentation de l'activité pour dissiper les inquiétudes, deux journées de baptêmes, dont une à Montlambert, ont permis aux Papillons Blancs de prendre l'air. Le plaisir et la fierté de tous les passagers étaient palpables à l'atterro.

Le biplace est un formidable instrument de découverte de notre activité, je me réjouis qu'à Entre Ciel et Terre, il soit aussi un outil éducatif et de solidarité, du vol utile !

42ème Coupe Icare

Ca faisait plusieurs assemblées générales que dans le « passif du bilan », je regrettais le manque d'une participation de groupe à l'Icarneval... mais pas cette année :))) ... Laure a su faire vivre le projet de déguisement collectif jusqu'à son terme. Je crois savoir que les cinq participants se sont bien régalez et ont une grosse envie d'y retourner l'an prochain. La foire aux idées est lancée !

Une belle délégation de pilotes ECT s'est aussi retrouvée sur place en spectateurs pour partager de bons moments de cette 42ème édition, au dénouement hélas tragique.

4. le matériel

Nous avons déjà en service au club trois équipements biplaces complets mais nous restions toujours limités dans nos journées de baptêmes par le nombre de voiles, toujours inférieur au nombre de biplaceurs mobilisés. 2015 a été une année relativement faste pour le club avec l'obtention de subventions diverses pour nos projets biplaces et la réussite de notre compétition, nous en profitons donc pour investir dans un quatrième équipement complet. La consultation des biplaceurs a rendu son verdict, notre nouveau BGD Dual offrira à nos pilotes et nos passagers un choix de plus. Nous avons également acheté cette année trois sacs poufs pour le pliage rapide et le stockage de nos ailes.

Une initiative qui fait chaud au cœur : Caroline S. a été obligée d'arrêter définitivement le parapente à la suite d'une chute... de piscine (encore... décidément la baignade est un sport extrême !). Elle tenait généreusement à ce que son matériel profite à d'autres et cherchait à le donner à une bonne œuvre parapentiste. Elle est tombée par hasard sur notre projet Envole toi en surfant sur internet et m'a contacté pour en savoir plus. Justement, le manque de matériel a toujours été jusqu'à présent un frein à la mise en place d'actions d'initiation au sein de notre école de club. Notre partenariat avec Aeroteam pour la location de voiles nous a heureusement permis de combler le manque mais il nécessite une anticipation des réservations difficilement compatible avec l'aléa météo. Grâce à Caroline, notre école de club est désormais dotée d'un équipement d'initiation complet, voile, sellette, secours, casque, radio et même vario-GPS. Ce matériel sera révisé et entretenu par le club, il n'a pas vocation à être prêté aux pilotes autonomes mais à servir pour l'initiation des nouveaux pilotes de notre école.

5. Merci à nos partenaires pour leur soutien

à la CALB et la mairie d'Aix-les-Bains pour leurs soutiens politique, financier et logistique
à la mairie de Trevignin pour l'aire de Veniper
à la MECS St Benoît et la fondation des apprentis d'Auteuil
aux papillons Blancs pour le prêt de navettes
au camping Marlice pour son accueil
au CNDS pour les subventions à nos actions Envole-toi et Papillons Blancs
à Aeroteam pour la location de matériel lors de nos actions d'initiation...

6. ECT en 2016.

On remet ça, les mails, les sorties improvisées, les réunions... plus

Atterro de Mery Chateau

Démarches pour conventionner Mery Chateau ou un terrain voisin en partenariat avec nos amis des Zelephs

Programme des sorties club Présentation d'Alice cf site

Partage des frais de navette

Jusqu'à présent, le partage des frais des sorties club restait à discrétion des chauffeurs, nous proposons cette année d'harmoniser les pratiques avec une règle commune : partage des frais entre tous les participants à la sortie sur la base du tarif Via Michelin, trajet A-R, le plus élevé.

Présentation de Pierre cf site

Les sorties « classiques » sur nos sites voisins Revard, Verel, Sapenay qui n'impliquent pas de frais de péage et représentent un kilométrage limité ne sont pas concernées par le dispositif. Tout le monde s'y retrouve si chacun assure une navette à son tour.

Journées biplace club/Envole-toi /Papillons Blancs On fera encore appel aux biplaceurs pour de beaux moments de partage

Carnet de vol biplace

Le suivi de l'utilisation des biplaces connaît une évolution technique, le carnet en ligne remplace le carnet papier. Présentation de Pierre cf site

Voler mieux !

L'opération « brevets » de la fédé, à laquelle le club s'était associé, est remplacée pour la prochaine olympiade par une action en faveur de la sécurité « voler mieux », qui vise à sensibiliser les licenciés et à mettre en place des dispositifs favorisant la sécurité active de notre pratique.

Le club s'associe à cette action et propose pour commencer une réunion sur le thème de la sécurité active le 9 mars à la maison des associations. Chacun est invité à réfléchir aux moyens d'améliorer sa sécurité de pratique et à faire des propositions d'actions pratiques à mener dans le cadre de notre école de club en ce sens.

Programme de l'école de club, Présentation de Philippe cf site

Volaix 2016 juin 2016, le 11 et 12 juin avec report le week-end suivant

Nouvelle tenue club, proposition de doudoune brodée au logo du club

Fête du club, On prépare un dossier auprès de la DSAC pour poser à l'hippodrome.

Une idée de déguisement pour la 43ème Coupe Icare ?

VOTE DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE

Abstention : 0

Contre : 0

Pour 39

BUDGET 2016

CREDITS			DEBITS		
75	COTISATION club	1 500 €			
75					
74			61		
74	SUBVENTIONS AIX	260 €	62	FRAIS AG + FETE CLUB	500 €
74	SUBVENTIONS CNDS	1 500 €	61		
74					
74					
			61	FRAIS DECO ATTEROS	200 €
			61		
			61	AFFRANCHISSEMENT	50 €
			62	FRAIS BANCAIRES	40 €
70	VESTES CLUB	2 000 €	60	VESTES CLUB	2 000 €
70	SORTIES CLUB	3 000 €	60	SORTIES CLUB	3 000 €
70	BIPLACE PAYANT	600 €		REVISION BI ET SECOURS	500 €
70	REVISIONS VOILES	1 500 €	60	REVISIONS V OILES	1 500 €
70	STAGES EXTERIEURS	2 400 €	60	STAGES ECOLE DE CLUB	2 000 €
70	PARTICIPATION STAGES ECOLE	2 000 €		STAGES EXTERIEURS	2 400 €
70	COMPETITION INSCRIPTIONS,REPAS,,,	2 000 €		STAGES ENVOLE TOI	1 500 €
70				FRAIS COMPET	1 200 €
				PARTICIPATION DEPLACEMENTS	400 €
				PARTICIPATION ASSURANCES BI	400 €
			61	PARTICIPATION UTILISATION BI	100 €
			61	PARTICIPATION COMPET	200 €
			61	PARTICIPATION FORMATION	500 €
	TOTAL EXERCICE	16 760 €	68	TOTAL EXERCICE	16 490 €
78	EXCEDENTS ANNEES ANTERIEURES	1 692 €	68	Solde a reporter	1 962 €
	TOTAL	18 452 €		TOTAL	18 452 €

VOTE DU RAPPORT FINANCIER

Abstention : 0

Contre : 0

Pour 39

RENOUVELLEMENT DU COMITE DIRECTEUR

Conformément à nos statuts, Pierre Labarre, Christophe Pignon, Eric Clavaud-Paul et Bruno Buisson sont sortants et candidats au comité directeur. Tous sont élus à l'unanimité.

La séance est levée à 20h30, le buffet est ouvert.

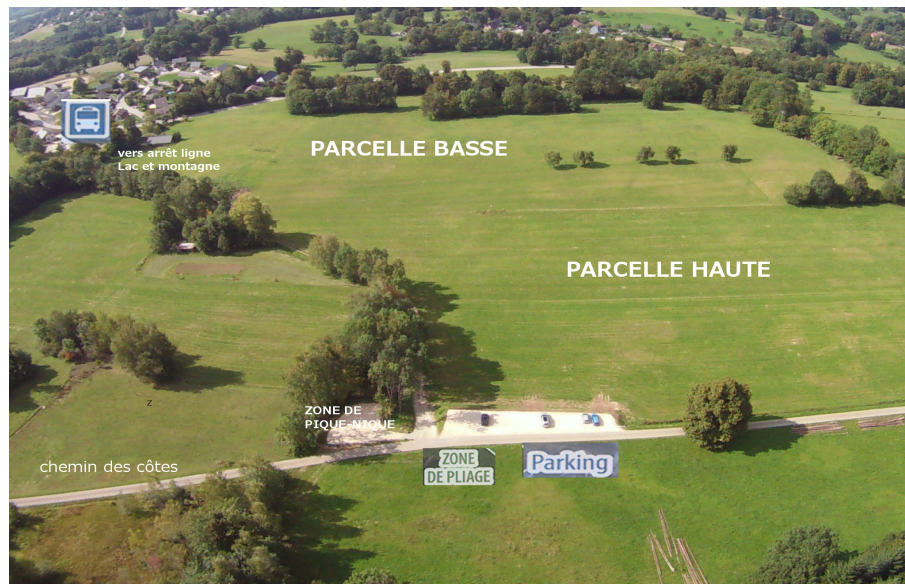
Fait à Aix-les-Bains, le 24/01/2016

le secrétaire, Philippe Thouzeau

ANNEXE 1 : VENIPER site sensible !!!

L'avenir du site est menacé par quelques utilisateurs mal informés ou peu respectueux, merci de respecter et faire appliquer les règles de bon usage de notre atterrissage favori :

- ce terrain est une zone d'atterrissage officielle de parapente, ouverte à tous. En période de fenaison (mai à août), il faut se poser dans la zone où l'herbe est la plus courte, en alternance parcelle basse ou haute (cf schéma).
- respectez absolument les herbages (deux fauches durant l'année puis pâturage), donc :
 - gonflages, pente école sont interdits
 - le pliage doit s'effectuer dans la zone spécifique en gravillon aménagée à côté du parking ou est toléré en bordure de chemin si l'herbe est fauchée.
 - la zone d'atterrissage est une propriété privée, défense d'entrer à toute personne non volant.
- ne pas se garer ailleurs que sur la zone de parking. En cas d'affluence, utilisez le parking de délestage sur la route du Revard en face de la route d'accès à la crémaillère. Le chemin en bordure de terrain fait partie de la descente VTT Gaz de France. Le passage doit donc être laissé libre, ne pas se garer le long, votre responsabilité pourrait être mise en cause en cas d'accident.



Quelques recommandations aux structures professionnelles pour s'assurer que les accompagnants biplaces respectent bien le règlement du site. En cas d'affluence prévisible, les journées de bonne météo:

- préférez un autre lieu de rendez-vous avec vos passagers que le parking de Veniper. Par exemple le décollage... le parking du Belvédère est immense, l'accès au déco clos par des barrières et la vue grandiose !
- l'atterrissage d'Aixam offre une alternative à Veniper avec un dénivelé plus grand et une aérologie plus simple.
- la ligne « nature » peut aussi être en saison une solution de transport en saison.

Merci d'avance de tout faire pour nous permettre de conserver ce site précieux.

Le club gestionnaire Entre Ciel et Terre
president@ciel-et-terre.fr

ANNEXE 2 : Règlementation aérienne du Sapenay

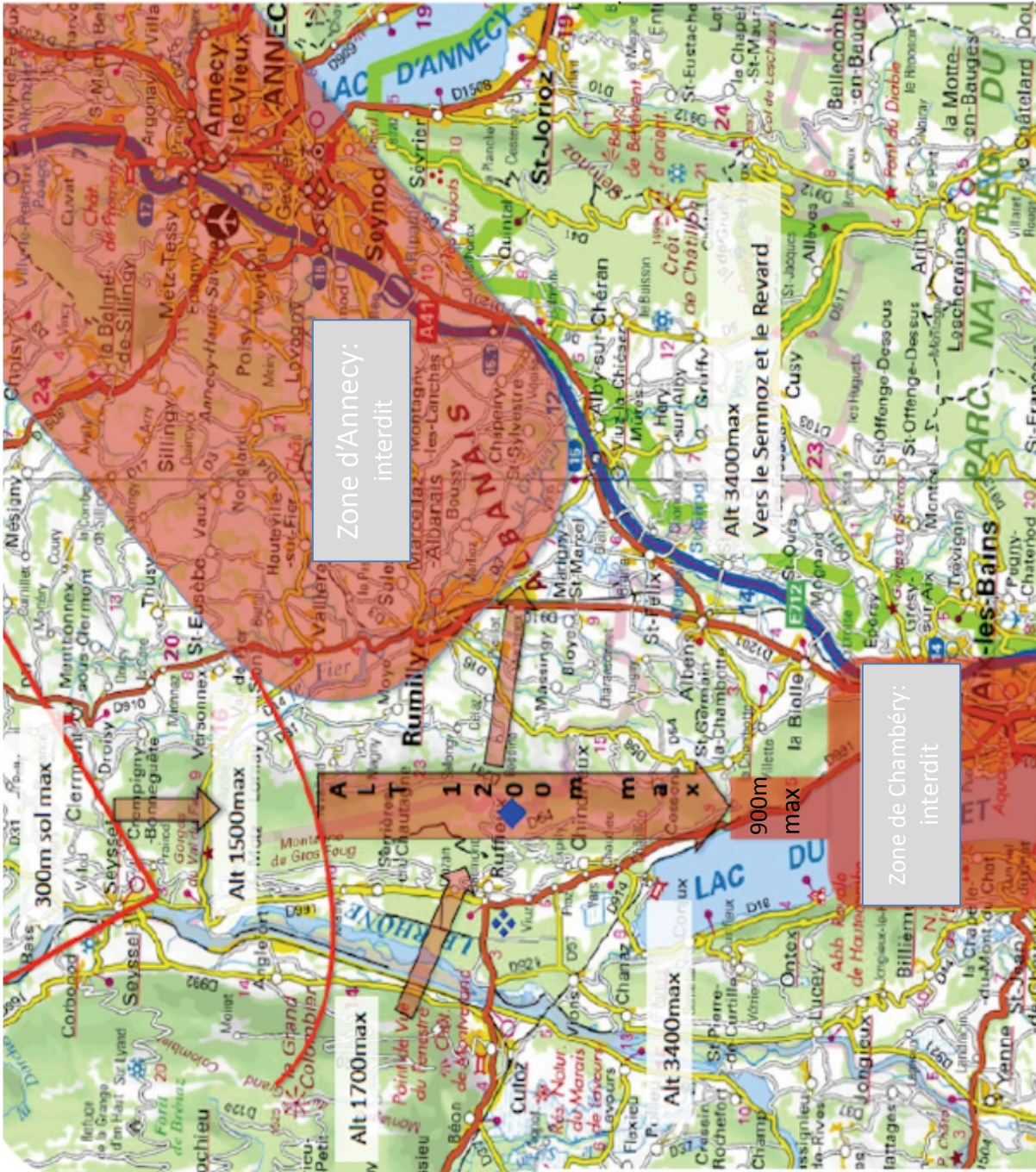
Site du Sapenay: consignes FFVL

- ◆ Décollage
- ❖ Atterrissage
- Zones interdites
CTR de Chambéry
CTR d'Anney
Vertical le Sapenay (si active)
- ➔ Axes d'arrivée avions

Ces informations ne se substituent pas aux publications aéronautiques officielles:
Service d'Information Aéronautique SIA
www.sia.aviation-civile.gouv.fr
Consultez le site de la FFVL Espace Praticquant
Le site de la Ligue Rhône Alpes LRAVL

Zone à la verticale du décollage

Cette zone est active du 2ième we de décembre au 3ième d'avril inclus. En dehors de cette période l'activités des avions reste possible: soyez vigilant.
Évitez **1km de part et d'autre du décollage**. Avancez en vallée ou restez sous 1200m/300m sol pendant cette période
Zone précisée sur le site de la FFVL, carte CFD, espace aérien



Ce site se trouve dans la zone terminale (TMA E) des aéroports de Chambéry et Anney actifs toute l'année. Au nord se trouve la zone de Genève.

Surveillez le ciel (**Vol à vue / Voir et éviter**) Volez à distance réglementaire des nuages

L'arrivée des avions de ligne se fait au dessus du décollage: ■ respectez 1200m d'altitude maximum (300m sol) en période d'activité

Les zones de Chambéry et Anney sont interdites au vol libre
Respectez ces consignes et le futur de ce site de vol